



Paris, le 20 mars 2008

Monsieur le Directeur Général de la CDC

Monsieur le Directeur Général,

Nous regrettons vivement que la direction nous ait reçus à nouveau pour des discussions, alors même que nous demandons des négociations.

Nous notons que les mesures proposées par la direction, en limitant sa réponse au pouvoir d'achat de 20% des agents, alors même que le problème posé est bien plus large, cherchent à diviser les personnels et les syndicats.

Nous vous rappelons et précisons que la revendication portée par nos 8 organisations, dans un contexte où les conditions de vie de chacun se détériorent, est aussi une demande de reconnaissance du travail de tous ; la cohésion sociale au sein de l'Etablissement est un enjeu majeur des années qui viennent : un nouvel élan de la politique sociale est nécessaire, et la solidité financière de notre Etablissement lui permet de redistribuer dès à présent davantage qu'il ne fait ! Dans le climat d'inquiétude et de lassitude qui prévaut aujourd'hui, la réponse apportée à ce jour à nos revendications est une mauvaise réponse.

Nous réitérons donc notre demande de négociations sans délai, qui devront porter sur le champ d'attribution d'un complément de rémunération pour tous, sur son montant, sur ses vecteurs, sur ses délais.

Dans l'attente, nous vous confirmons notre préavis de grève pour le jeudi 27 mars 2008, dans la continuité de notre lettre du 17 mars.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Directeur Général, l'assurance de notre haute considération.

Pour l'intersyndicale,

CGT – CFTC – FO – CFDT – CGC – UNSA – SUD - SNU